

# ECOLE DE MUSIQUE DE PESSAC

## Tarifs 2025 - 2026 (pessacais)

(Hors Pessac \*4)

L'adhésion d'un montant de 34 € est payable à la pré-inscription. Elle n'est pas remboursable.

### COTISATION ANNUELLE

QUOTIENT FAMILIAL	Code Tarif	A partir de 4 ans	A partir de 6 ans	A partir de 7 ans et jusqu'à 25 ans			+ 25 ans		Musique d'Ensemble (seule)	
		moyenne section	C.P							
		Jardin / Eveil	AT Découverte	Cycle Préambule	Cycle I	Cycle II	Cycle III	20 min.	30 min.	
0 à 200	A	72,00 €	102,50 €	229,50 €	245,50 €	296,50 €	345,00 €	250,00 €	320,00 €	50,00 €
201 à 400	B	86,40 €	123,00 €	252,45 €	270,05 €	326,15 €	379,50 €	275,00 €	352,00 €	
401 à 600	C	96,48 €	137,35 €	275,40 €	294,60 €	355,80 €	414,00 €	300,00 €	384,00 €	
601 à 800	D	108,00 €	153,75 €	321,30 €	343,70 €	415,10 €	483,00 €	350,00 €	448,00 €	
801 à 1000	E	118,08 €	168,10 €	367,20 €	392,80 €	474,40 €	552,00 €	400,00 €	512,00 €	
1001 à 1200	F	129,60 €	184,50 €	413,10 €	441,90 €	533,70 €	621,00 €	450,00 €	576,00 €	
1201 à 1600	G	144,00 €	205,00 €	459,00 €	491,00 €	593,00 €	690,00 €	500,00 €	640,00 €	
1601 à 1800	H	151,20 €	214,23 €	477,36 €	505,73 €	610,79 €	707,25 €	522,50 €	665,60 €	
1801 à 2000	I	158,40 €	223,45 €	495,72 €	520,46 €	628,58 €	724,50 €	545,00 €	691,20 €	
2001 à 2200	J	165,60 €	232,68 €	514,08 €	535,19 €	646,37 €	741,75 €	567,50 €	716,80 €	
2201 à 2450	K	172,80 €	241,90 €	532,44 €	549,92 €	664,16 €	759,00 €	590,00 €	742,40 €	
2451 à 2700	L	180,00 €	251,13 €	550,80 €	564,65 €	681,95 €	776,25 €	612,50 €	768,00 €	
2701 à 2900	M	187,20 €	260,35 €	569,16 €	579,38 €	699,74 €	793,50 €	635,00 €	793,60 €	
> 2901	N	194,40 €	269,58 €	587,52 €	594,11 €	717,53 €	810,75 €	657,50 €	819,20 €	

Règlement acceptés : espèces, chèques bancaires, carte bancaire en ligne, chèques vacances

1 -L'année est payable en totalité lors de l'inscription définitive en septembre. L'engagement est annuel, aucun remboursement sera effectué en cours d'année, sauf situation exceptionnelle étudiée par le Conseil d'Administration. Possibilités de paiement échelonné.

2- Les tarifs s'appliquent avec un justificatif de la CAF. Si vous n'avez pas de prestations de la CAF, la formule de calcul est la suivante :

Revenu fiscal de référence (impôts) divisé par le nombre de parts, divisé par 12 .

3 - Si aucun justificatif (CAF ou IMPOTS) N-1 n'est fourni, c'est le tarif "> 2901" qui s'applique.

4 -Pour les familles "hors Pessac" c'est-à-dire résidants et travaillants hors de la commune, c'est le tarif "> 2901" qui s'applique.

5 -Pour ceux qui travaillent à Pessac, un justificatif sera demandé (*Fiche de paye, attestation employeur*) pour appliquer le tarif Pessacais

6- Réduction plusieurs membres : 2 cotisants d'une même famille = - 5% / 3 cotisants = -10 % / à partir de 4 = -15%

**LOCATION D'INSTRUMENTS** (Flûte traversière, Hautbois, Clarinette, Saxophone, Trompette, Cor, Trombone, Tuba, Violon, Alto, Violoncelle, Contrebasse, Xylophone)

80 € payable en une ou deux fois (novembre et février).